

# **Mise à jour pour les abonnés SEDAR®**

**Le 23 décembre 2016**

## **Mise à jour des codes (version 008.058.001)**

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le mardi 3 janvier 2017.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour des codes dès que possible à compter du 3 janvier 2017 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour des codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.058.001.

Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-dessous pour procéder à la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez le menu Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des codes.

## **Dossier dont l'état est TMP**

Tous les dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 30 décembre 2016 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, mettez le projet en évidence, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

## Résumé des modifications relatives à la mise à jour de codes

### Modification du barème des droits d'une autorité réglementaire

#### Indexation des frais exigibles par l'AMF

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») indexera de 0,74 % certains frais exigibles, en particulier ceux prévus par la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1.

Aux termes de l'article 83.3 de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre A-6.001, ces tarifs sont indexés de plein droit, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé. Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2016, est établi à 0,74 % et est publié à la *Gazette officielle du Québec* du 26 novembre 2016 (2016 G.O. 1, 1208).

Pour connaître le nouveau montant des frais, veuillez consulter la section 1.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 15 décembre 2016 (vol. 13, n° 50), accessible sur le site Web de l'AMF à l'adresse [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) (en français seulement). À compter du 1er janvier 2017, vous pourrez également connaître les frais exigibles en vous reportant au chapitre II du titre VI du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50 qui se trouve sur le site Web de l'AMF, ainsi qu'au Guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

### SEDAR.com

À compter du mardi 3 janvier 2017, vous trouverez la mise à jour du document suivant sur notre site Web [www.sedar.com/sedar/sedar\\_fr.htm](http://www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm).

- Barème des droits des Commissions et Place de marché

## Jours fériés en 2017

Veuillez trouver ci-dessous la liste des jours fériés en 2017 ainsi que la disponibilité du serveur SEDAR :

JOUR FÉRIÉ	DATE DU CONGÉ	DISPONIBILITÉ DU SERVEUR
Jour de l'An (au lieu du dimanche 1 <sup>er</sup> janvier)	2 janvier	Non disponible
Jour de la famille (BC)	13 février	Disponible
Jour de la famille (AB, SK, ON)	20 février	Disponible
Vendredi saint	14 avril	Non disponible
Lundi de Pâques	17 avril	Disponible
Fête de la Reine/Journée nationale des patriotes	22 mai	Non disponible
Fête nationale du Québec (au lieu du samedi 24 juin)	23 juin	Disponible
Fête du Canada (pour le QC) (au lieu du samedi 1 <sup>er</sup> juillet)	30 juin	Disponible
Fête du Canada (ailleurs qu'au QC) (au lieu du samedi 1 <sup>er</sup> juillet)	3 juillet	Non disponible
Congé civique	7 août	Disponible
Fête du Travail	4 septembre	Non disponible
Action de grâce	9 octobre	Non disponible
Jour du Souvenir	11 novembre	Disponible
Noël	25 décembre	Non disponible
L'Après-Noël	26 décembre	Non disponible

**Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381.**